



la CGT trésor Corse du Sud

Pour désagréger les préjugés plutôt que la fonction publique

Dix fausses idées sur la syndicalisation

1. Ca ne sert à rien

Être syndiqué(e), c'est tout d'abord avoir conscience que la solidarité des salariés entre eux, c'est possible. Défendre ses intérêts moraux et matériels, cela signifie aussi les défendre pour l'intérêt commun. C'est aussi la possibilité de participer aux décisions, de s'investir à son rythme. Se syndiquer, c'est ouvrir un espace de liberté, d'écoute, de débat, de création et d'innovation dans son service, dans son unité de travail.

2. Le syndicat n'est pas indépendant

On ne le répétera jamais assez... Ce sont les syndiqués, et eux seuls, qui élaborent la "politique" du syndicat. Différentes instances (Commission exécutive, Conseil Syndical, Congrès...) sont ouvertes à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent y assister, y participer ou être mandatés. La vie démocratique est une préoccupation constante du syndicalisme CGT. Être syndiqué, c'est contribuer à la réflexion collective, ce qui ne signifie pas être nécessairement « d'accord sur tout » : Pas de dogme mais au contraire de la diversité ! Pas de recherche systématique du consensus, mais au contraire le souci permanent du débat d'idées !

3. Le syndicat est éloigné de mes préoccupations

Sauf à être hermétique à tout ce qui se passe autour de soi, que ce soit sur les aspects professionnels et sociaux ou encore sur les mutations, les déroulements de carrière et plus généralement sur la défense individuelle des agents...Qu'il s'agisse des réflexions et des propositions sur nos missions et leurs évolutions..., il n'y a guère de sujets qui ne sont pas abordés de manière régulière par la CGT !

4. Le syndicat, ça prend du temps

Le syndicat prend le temps... qu'on souhaite y consacrer. Il n'y a aucune obligation, mais toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

5. Le syndicat n'est pas efficace

Pour se convaincre du contraire, essayez tout seul ! Le syndicalisme, ce n'est pas autre chose qu'une « vieille » idée, toujours d'actualité : ensemble, on est plus efficace que tout seul.

6. Le syndicat ne s'occupe pas assez de...

Voir l'idée fausse n°7

7. Le syndicat s'occupe trop de...

Voir l'idée fausse n°6. En fait, il n'y a pas de sujet "privilegié" par la CGT : défense individuelle, action collective, débats, réflexions, propositions sur nos missions ; tous ces aspects sont traités, sans exclusive.

8. Le syndicat freine toute réforme, toute rénovation du Service Public fiscal, économique et financier

Ce serait plutôt le contraire ! Des réformes, bien sûr qu'il en faut ! Le monde et la société bougent et la CGT n'est pas pour le statu quo. Mais quel contenu pour ces réformes ? Pour quels objectifs ? Quels critères de gestion

pour le Service Public ? Quels outils pour mesurer l'efficacité économique et sociale du Service Public ? La question de la transformation du Service Public pour plus d'efficacité sociale et économique, pour plus de contrôle et d'intervention citoyenne sur les objectifs est posée par la CGT. Le Service Public est un Patrimoine National parce que construit par la contribution des citoyens. Il ne peut être soumis aux aléas des conjonctures idéologiques, politiciennes et technocratiques. Les fonctionnaires et leurs organisations syndicales ont davantage contribué à sa qualité que bon nombre de ministres et de hauts fonctionnaires.

9. Le syndicat est trop corporatiste. Le syndicat est trop généraliste.

Les élus de la CGT jouent pleinement leur rôle de représentants du personnel dans les commissions paritaires. Ce rôle apprécié, semble-t-il, par de nombreux collègues, a permis à la CGT de progresser lors des dernières élections professionnelles de 2004 et de devenir la 1ère organisation du Ministère de l'Economie. Lors des élections à la commission consultative paritaire des agents contractuels de droit public, la CGT est arrivée en tête tant à la DGI qu'à la DGCP. Dans le « Privé », les élections prud'homales de décembre 2002 ont confirmé la CGT comme 1ère organisation syndicale en France. Mais l'activité de la CGT ne s'arrête pas là, bien au contraire (voir les idées fausses n° 3,6,7,8...)

10. C'est trop cher !

La cotisation syndicale représente très exactement les coûts engagés pour éditer et acheminer les différents bulletins, financer les actions, les charges, la solidarité, l'activité syndicale, la formation syndicale, etc. La cotisation syndicale : c'est la garantie de notre indépendance (voir idée fausse n°2). De plus la moitié de votre cotisation est déductible de vos impôts !

Alors pourquoi la CGT ? Pour toutes les raisons qui précèdent et aussi parce que :

La CGT est riche des hommes et des femmes qui la composent.

C'est un outil collectif de défense de tous les salariés sans exclusive.

Parce que nous faisons confiance à l'individu, à chacun et à chacune.

Parce que la CGT ne retourne jamais sa veste en fonction de ses interlocuteurs.

Parce que nous lutterons toujours pour que la dignité des salarié(e)s soit le socle de la Fraternité et du progrès social.

Parce que le nombre de syndiqués est un élément essentiel du rapport de force dans la défense de nos intérêts et de nos droits.

Parce que le syndicalisme est un Humanisme.

L'année 2007 est une année d'élections professionnelles qui se tiendront le 4 décembre 2007.

En cette période de réformes et d'attaques de la Fonction publique, se syndiquer CGT c'est aussi l'occasion de rejoindre une liste électorale et, en étant élu en CAP, pouvoir représenter et défendre ses collègues au sein des instances paritaires.

Ne vous en privez pas, rejoignez-nous avant le 23 octobre 2007 pour figurer sur nos listes !

Contacts : Jacques ANDREANI (TG 04.92.23.79.83) Cathy PAOLINI (TG 04.95.23.51.78)

Pascale BERTRAND (TG 04.95.23.78.58) Fabienne COLONNA (Evisa 04.95.27.82.03)

Site : <http://www.tresor.cgt.fr/2a/>

Solidaire, pas solitaire : c'est ça le syndicat CGT.

Alors, je me syndique...

Nom : Prénom :

Adresse administrative :

E mail :

Grade : Temps partiel : Date :

Signature,

